

PUISSANCES / RESSOURCES / TRANSFORMATIONS

LIBYE

Reconstruire un État, ou organiser le prochain partage du pouvoir ?

Élections, héritage de Kadhafi, rente pétrolière, avoirs extérieurs et possibilité d'un nouveau projet maghrébin.

Depuis quinze ans, la communauté internationale cherche à partager le pouvoir libyen. Il est temps de construire un intérêt commun suffisamment puissant pour que la paix devienne plus profitable que la fragmentation.

VERSION DE TRAVAIL V1 – 31 AOÛT 2026

Document préparé pour relecture éditoriale. Les témoignages personnels et les hypothèses non établies sont explicitement signalés.

NOTE AU LECTEUR

Une étude, pas un verdict

Ce dossier poursuit un double objectif : reconstituer les mécanismes qui ont conduit de la révolution de 2011 à la fragmentation actuelle, puis examiner si les négociations de 2026 peuvent ouvrir autre chose qu'une nouvelle période transitoire. Il ne cherche ni à blanchir le régime de Mouammar Kadhafi, ni à exonérer les acteurs étrangers et libyens qui ont contribué au désastre postérieur.

Plusieurs éléments proviennent de témoignages recueillis directement par l'auteur auprès de responsables libyens après la révolution. Ils sont précieux pour comprendre la perception des événements, mais ne sont pas automatiquement traités comme des faits judiciairement établis. L'attentat contre l'ambassade de France, les intérêts du marché de la sécurité privée et les motivations prêtées aux gouvernements étrangers font donc l'objet d'une distinction rigoureuse entre faits, témoignages et hypothèses.

La situation politique demeure mouvante. L'accord signé le 30 août 2026 sous l'égide de l'ONU constitue une avancée procédurale ; il ne garantit ni les élections, ni l'unification de l'exécutif, ni l'acceptation du résultat par les forces armées.

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

La Libye ne manque pas d'argent. Elle manque d'un intérêt national partagé.

La Libye contemporaine ne peut être comprise comme un simple duel entre Tripoli et Benghazi. Elle rassemble trois espaces historiques — Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan — auxquels s'ajoutent les intérêts propres des villes, des groupes armés, des tribus, des réseaux économiques et des puissances étrangères. La chute de Kadhafi n'a pas détruit un État institutionnellement robuste : elle a révélé le vide laissé par un système qui avait délibérément confondu l'État, le régime et son dirigeant.

- Kadhafi a produit une unité autoritaire, financée par la rente pétrolière, mais sans institutions autonomes capables d'organiser sa succession.
- L'intervention de 2011 a accéléré l'effondrement du centre sans fournir l'effort politique, administratif et sécuritaire nécessaire à l'après-guerre.
- L'accord de Skhirat de 2015 a consacré internationalement un compromis libyen incomplet et réintroduit dans le jeu institutionnel des forces que les élections de 2014 avaient minorisées.
- La France de François Hollande a officiellement soutenu Skhirat et le gouvernement de Fayezi al-Sarraj, tout en coopérant discrètement avec Khalifa Haftar : une contradiction plus solide historiquement que l'idée d'un simple soutien français aux islamistes.
- L'accord de 2026 traite les lois électorales, la Commission électorale et la réunification de l'exécutif, mais les questions décisives restent le contrôle de la transition, l'éligibilité des candidats, la sécurité du scrutin et la distribution de la rente.
- Les quelque 70 milliards de dollars gérés par la Libyan Investment Authority constituent un levier documenté. Le chiffre de 200 milliards correspond à un périmètre plus large, disputé et non immédiatement mobilisable.

- La reconstruction pourrait devenir la contrepartie économique de la paix et le projet fondateur d'une nouvelle intégration maghrébine, à condition de ne pas se réduire à un marché distribué entre entreprises étrangères.

La paix libyenne ne pourra pas reposer uniquement sur une Constitution écrite. Elle devra s'appuyer sur une constitution matérielle : une règle crédible de production, de contrôle et de redistribution des revenus, accompagnée d'un projet collectif plus avantageux que la guerre.

01

Avant l'État divisé : les trois Libyes

Avant d'être un État divisé, la Libye fut la réunion fragile de trois mondes : la Tripolitaine tournée vers Tunis et la Méditerranée, la Cyrénaïque façonnée par l'héritage sénoussi et les ressources pétrolières, et le Fezzan ouvert sur le Sahara et le Sahel. Leur réunion dans un même État est récente à l'échelle de l'histoire.

Le Royaume de Libye, indépendant en 1951, adopta initialement une organisation fédérale afin de ménager ces équilibres. La fédération fut supprimée en 1963 au profit d'un État unitaire. Le coup d'État de 1969 puis les quarante-deux années de pouvoir de Kadhafi imposèrent une centralisation politique qui ne fit jamais disparaître les identités régionales.

Région	Centre et orientation	Enjeu actuel
Tripolitaine	Tripoli, Misrata, Zawiya ; ouverture vers la Tunisie, l'Italie et la Méditerranée centrale.	Concentration démographique et administrative, mais fragmentation entre villes, milices et réseaux concurrents.
Cyrénaïque	Benghazi, Tobrouk, Derna et croissant pétrolier ; mémoire sénoussie et forte identité orientale.	Décalage entre concentration des ressources énergétiques et centralisation des recettes et institutions à Tripoli.
Fezzan	Sebha et profondeur saharienne vers l'Algérie, le Niger, le Tchad et le Soudan.	Marginalisation, frontières, trafics, migrations, ressources et articulation avec le Sahel.

Même cette grille tripartite reste insuffisante. Tripoli n'est pas Misrata ; Zintan n'est pas Zawiya ; Benghazi n'est pas Derna. Les appartenances tribales ne fonctionnent pas comme des partis disciplinés, mais comme des réseaux de solidarité et de négociation variables. Le pouvoir se lit simultanément à l'échelle nationale, régionale, municipale, militaire et économique.

Le Fezzan constitue le grand absent récurrent des règlements politiques. Pourtant, aucune stabilisation durable ne peut ignorer ce territoire qui relie la Méditerranée au Sahel et concentre une partie des champs pétroliers, des routes migratoires et des circuits de contrebande.

02

Kadhafi : une unité sans institutions capables de lui survivre

La réhabilitation actuelle de Mouammar Kadhafi repose sur une comparaison implicite : non pas entre son régime et une démocratie idéale, mais entre l'ordre autoritaire d'hier et la fragmentation d'aujourd'hui. Cette nostalgie dit quelque chose de réel sur l'échec postérieur à 2011 ; elle ne constitue pas pour autant un bilan complet de la Jamahiriya.

Le régime disposait d'acquis tangibles : redistribution d'une partie de la rente, accès élargi à l'éducation et à la santé, infrastructures, électrification, Grand Fleuve artificiel, politique africaine ambitieuse et accumulation d'actifs extérieurs. Il avait aussi restauré une forme de souveraineté après la colonisation et les bases étrangères.

Mais Kadhafi n'a pas construit un État capable de fonctionner sans lui. Les congrès populaires et les comités révolutionnaires formaient une architecture officielle derrière laquelle le pouvoir réel circulait entre le Guide, sa famille, les services, les réseaux sécuritaires et des médiateurs concurrents. La Constitution, les partis, le Parlement, l'armée professionnelle, la justice indépendante et les mécanismes de succession furent neutralisés ou empêchés de devenir autonomes.

Kadhafi avait construit un régime puissant sur un État volontairement faible. Lorsque le régime s'est effondré, aucune institution suffisamment légitime et robuste n'était en mesure de reprendre le contrôle du pays.

Cette responsabilité n'efface pas celles qui suivent. L'intervention extérieure a contribué à abattre le centre politique sans construire l'après-guerre ; les nouvelles élites ont privilégié la conquête des institutions et de la rente ; les puissances régionales ont armé leurs partenaires ; les États occidentaux ont souvent soutenu officiellement un processus tout en poursuivant des politiques nationales contradictoires.

La nostalgie de Kadhafi constitue ainsi moins une absolution de son régime qu'un jugement accablant sur ceux qui lui ont succédé.

03

Saïf al-Islam : la promesse réformatrice, la rupture de 2011 et l'assassinat

Saïf al-Islam fut longtemps présenté comme la figure modernisatrice du régime : ouverture économique, dialogue avec certains opposants, rapprochement occidental et projet de Constitution. Mais il ne disposait d'aucune légitimité indépendante de sa filiation. En 2011, son soutien à la répression et ses déclarations menaçantes détruisirent une grande partie de son image réformatrice. Recherché par la Cour pénale internationale, détenu à Zintan puis libéré, il tenta de revenir par l'élection présidentielle prévue en 2021.

Cette candidature, finalement empêchée avec le scrutin lui-même, révéla la persistance d'une base kadhafiste : populations attachées à l'ancien ordre, communautés marginalisées par les vainqueurs de 2011, adversaires des milices et électeurs recherchant une figure nationale face aux autorités fragmentées.

Saïf al-Islam a été assassiné le 3 février 2026 près de Zintan. Selon les informations disponibles, des hommes armés auraient neutralisé la surveillance de sa résidence avant de l'abattre. Les commanditaires ne sont pas identifiés publiquement. Sa mort élimine un prétendant potentiel, mais elle peut aussi transformer un acteur affaibli en symbole posthume.

La disparition de Saïf al-Islam referme peut-être l'hypothèse d'une restauration dynastique. Elle ne supprime ni le courant social qui l'accompagnait, ni la question dérangeante : pourquoi un homme dépourvu de territoire, de gouvernement et d'armée constituait-il encore une menace politique ?

04

2011–2013 : la fenêtre de stabilisation perdue

Le récit rétrospectif fait souvent commencer le chaos le jour même de la chute du régime. La réalité fut plus progressive. Dans plusieurs zones, l'effondrement du centre produisit d'abord un ordre local armé : les brigades tenaient les quartiers et les carrefours, tandis que la criminalité ordinaire pouvait rester contenue.

Un commissaire libyen décrivait alors la situation à l'auteur en ces termes :

Tout le monde est armé, les milices tiennent les ronds-points, mais il n'y a pratiquement plus de vols ni d'agressions.

Ce témoignage ne prouve pas que la Libye était pacifiée. Les armes circulaient, les centres de détention échappaient au contrôle, les règlements de comptes existaient et l'État était désorganisé. Il montre néanmoins qu'une fenêtre de stabilisation subsistait : les forces issues de la révolution n'étaient pas encore toutes engagées dans une guerre nationale.

Cette période aurait exigé une stratégie massive de désarmement, d'intégration des combattants, de reconstruction administrative, de justice transitionnelle et de relance économique territorialisée. Elle fut remplacée par une série d'arrangements temporaires : paiement des brigades, intégration nominale dans des ministères sans chaîne de commandement, compétition pour les postes et recherche de parrains étrangers.

05

L'attentat contre l'ambassade de France et l'économie de l'insécurité

Le 23 avril 2013, vers sept heures du matin, une voiture piégée explosa devant l'ambassade de France à Tripoli. Deux gardes français furent blessés, ainsi qu'un habitant du quartier. L'attaque fut l'un des premiers attentats majeurs visant une représentation diplomatique dans la capitale après la révolution.

Selon un témoignage recueilli à l'époque, l'explosion aurait précédé de peu l'arrivée habituelle du personnel transporté par bus ; un décalage de quelques minutes aurait pu provoquer un bilan beaucoup plus lourd. Cette chronologie précise doit encore être corroborée par des documents ou témoignages indépendants.

L'événement suscita aussi, dans certains milieux libyens, des soupçons visant des intérêts économiques susceptibles de bénéficier de la dégradation sécuritaire. Des sociétés privées avaient investi dans le pays, alors que le marché local de la protection demeurait moins rémunérateur que dans les zones de guerre ouverte. Selon les sources de l'auteur, une journée d'escorte pouvait atteindre environ 5 000 dollars en Irak contre moins de 500 dollars en Libye. Ces ordres de grandeur restent à documenter par des contrats ou des professionnels du secteur.

Aucune source publique suffisamment solide consultée à ce stade ne permet d'attribuer l'attentat à une société de sécurité. Le dossier ne doit donc pas convertir un soupçon en accusation. Mais la question générale demeure légitime : qui bénéficie économiquement et politiquement du passage d'une transition fragile à une crise sécuritaire permanente ?

L'insécurité n'est pas seulement une conséquence de la fragmentation. Elle devient un marché, un instrument de pouvoir et, pour certains acteurs, une ressource à préserver.

06

2014 : la défaite électorale qui ne produisit pas d'alternance

Les élections de juin 2014 devaient remplacer le Congrès général national par une Chambre des représentants de 200 membres. Tous les candidats se présentaient officiellement comme indépendants, ce qui rend toute classification idéologique approximative. Les analyses disponibles estiment néanmoins que les candidats islamistes ou proches de cette mouvance remportèrent moins d'une trentaine de sièges. La participation, autour de 18 %, affaiblissait cependant la portée du résultat.

Une partie des responsables liés à l'ancien Congrès refusa la nouvelle architecture. Soutenus par des groupes armés de l'Ouest, ils rétablirent une autorité concurrente à Tripoli. La Chambre se replia à Tobrouk. À partir de là, deux légitimités imparfaites se firent face : l'une issue d'un scrutin peu mobilisateur, l'autre appuyée sur l'ancien Parlement et sur le contrôle militaire de la capitale.

Le problème libyen prit alors sa forme durable : lorsque perdre une élection signifie perdre l'accès à la sécurité, aux ressources et parfois à la survie, aucun acteur armé n'accepte facilement l'alternance.

07

Skhirat : le compromis qui consacra l'absence de consensus

L'accord politique libyen fut signé le 17 décembre 2015 à Skhirat, au Maroc, après plus d'un an de négociations conduites par la Mission des Nations unies. Il créa un Conseil présidentiel, un Gouvernement d'entente nationale dirigé par Fayez al-Sarraj, maintint la Chambre des représentants comme pouvoir législatif et institua un Haut Conseil d'État largement issu de l'ancien Congrès.

La critique formulée par plusieurs députés libyens rencontrés par l'auteur est précise : des forces minorisées dans les urnes en 2014 retrouvèrent, par la négociation internationale, une place institutionnelle et une capacité de blocage qu'elles ne détenaient plus électoralement.

Dire que l'accord fut intégralement écrit par la France ou l'Europe serait inexact. Des responsables libyens le négocièrent et le signèrent. Mais sa légitimité provenait moins d'une ratification nationale indiscutable que de sa consécration extérieure. Le Conseil de sécurité l'endossa quelques jours après sa signature, tandis que les opposants furent exposés à la qualification d'obstructeurs et à la menace de sanctions.

Skhirat ne fut ni un pur diktat étranger, ni un consensus libyen. Ce fut un compromis libyen incomplet rendu politiquement opératoire par la reconnaissance internationale.

L'accord ne remit pas seulement des islamistes au pouvoir. Le Gouvernement d'entente rassemblait des tendances, des villes et des réseaux divers. Mais Skhirat réintroduisit effectivement dans le système des acteurs que l'élection avait minorisés et que leur puissance militaire empêchait d'exclure. La légitimité du rapport de force corrigea ainsi la légitimité des urnes.

08

La France de François Hollande : soutien officiel, politique secrète

Pour certains députés libyens, Paris aurait soutenu les islamistes et utilisé Skhirat pour défaire les équilibres issus de la période Sarkozy. Cette perception doit être rapportée, car elle éclaire la méfiance libyenne. Elle ne peut toutefois être présentée comme une explication historiquement démontrée.

Officiellement, la France soutenait l'ONU, Skhirat et le gouvernement de Faye al-Sarraj. Comme celui-ci dépendait à Tripoli de forces dont certaines étaient islamistes ou alliées à des islamistes, ses adversaires pouvaient interpréter cette reconnaissance comme un soutien à leur retour.

Dans le même temps, Paris coopérait discrètement avec Khalifa Haftar, dont la légitimité reposait largement sur la lutte contre les groupes islamistes et djihadistes. La mort de trois militaires français près de Benghazi en juillet 2016 révéla publiquement une partie de cette présence.

La contradiction est donc plus solide que la thèse d'une orientation exclusivement pro-islamiste : la France soutenait l'architecture politique de Skhirat tout en aidant l'appareil militaire qui entendait modifier à son avantage le rapport de force produit par cette architecture.

L'idée selon laquelle François Hollande aurait eu pour objectif principal de détruire tout ce que Nicolas Sarkozy avait entrepris relève, en l'état, de l'interprétation politique. La continuité de l'interventionnisme français au Sahel et la coopération avec Haftar montrent que la politique de sécurité ne fut pas simplement l'inverse de celle du quinquennat précédent.

09

2026 : ce que contient l'accord, ce qu'il ne règle pas

Le 30 août 2026, des représentants des camps rivaux ont signé à Tripoli, sous l'égide de l'ONU, un accord portant sur le cadre électoral. Les informations publiques établissent quatre orientations : révision des lois présidentielle et législative, restructuration de la Haute Commission électorale, organisation d'élections nationales dans un délai maximal de vingt-quatre mois et progression vers l'unification de l'autorité exécutive.

Le processus a été conduit par un comité restreint dit « 4+4 » et précédé d'une version paraphée le 20 août à Tunis. Mais le Conseil présidentiel et le Haut Conseil d'État ont contesté le manque de transparence et boycotté la cérémonie. Le texte détaillé, ses annexes et certains mécanismes d'exécution restent insuffisamment accessibles au public.

Question officielle	Question réelle
Quand organiser les élections ?	Qui gouverne, commande et distribue les ressources pendant les vingt-quatre mois précédant le scrutin ?
Comment réviser la loi électorale ?	Qui peut se présenter, notamment les militaires, les binationaux et les responsables déjà en fonction ?
Comment réformer la Commission électorale ?	Qui contrôle sa nomination, son budget, la sécurisation des bureaux et la validation des résultats ?
Comment unifier l'exécutif ?	S'agit-il d'un gouvernement neutre ou d'un partage préalable entre Dbeibah, les Haftar et leurs alliés ?
Comment faire accepter le résultat ?	Quelles garanties sont offertes aux perdants disposant encore d'une force armée ?

Des négociations parallèles soutenues notamment par les États-Unis, l'Arabie saoudite et le Pakistan ont évoqué un schéma de transition associant Abdelhamid Dbeibah et Saddam Haftar. Ce scénario n'est pas l'accord officiel. Il indique toutefois que la réunification peut être pensée comme un arrangement préalable entre les deux principaux systèmes de pouvoir.

L'élection peut devenir l'aboutissement d'un compromis national. Elle peut aussi servir de façade à un partage déjà négocié du pouvoir, de la sécurité et de la rente.

10

Le pétrole : la constitution matérielle de la Libye

La Libye possède les plus importantes réserves pétrolières prouvées d'Afrique. La production, les terminaux et les routes d'exportation donnent au territoire oriental et au croissant pétrolier une importance déterminante. Mais les revenus transitent par des institutions nationales, notamment la National Oil Corporation et la Banque centrale, historiquement liées à Tripoli.

Ce système préserve formellement l'unité économique du pays. Il alimente également le conflit : contrôler les infrastructures permet d'interrompre la production ; contrôler les institutions financières permet d'orienter la dépense. Les fermetures de champs et de terminaux sont devenues des outils de négociation politique.

La question centrale n'est pas de partager mécaniquement les recettes entre trois régions. Une telle solution pourrait institutionnaliser la partition. Il s'agit plutôt de construire une règle nationale transparente combinant besoins de la population, production régionale, péréquation, investissement et préservation intergénérationnelle.

- publication complète et auditée des revenus, dépenses, transferts et bénéficiaires ;
- budget pluriannuel protégeant les investissements de reconstruction ;
- clé de péréquation tenant compte de la population, des déficits d'infrastructures et des externalités supportées par les zones productrices ;
- contrôle parlementaire et territorial, complété par une autorité d'audit indépendante ;
- fonds intergénérationnel séparé des dépenses courantes ;
- sanctions automatiques contre les acteurs interrompant illégalement la production ou détournant les recettes.

11

Les avoirs extérieurs : 70 milliards établis, 200 milliards allégués

La Libyan Investment Authority, créée en 2006 pour placer une partie des excédents pétroliers, gère un ensemble complexe de fonds, filiales, dépôts et participations. Les estimations institutionnelles les plus robustes situent son portefeuille autour de 70 milliards de dollars. Une grande partie des actifs directement détenus reste soumise au gel décidé en 2011 afin de les protéger contre l'appropriation et les conflits de légitimité.

Le chiffre de 200 milliards de dollars circule dans des sources libyennes et internationales, mais il couvre un périmètre beaucoup plus large : avoirs publics, réserves, dépôts, actifs immobiliers, participations et sommes parfois attribuées à l'ancien régime. Il ne correspond ni à un compte unique, ni à une masse liquide certifiée, ni à un capital immédiatement disponible.

La relation avec ENI doit également être clarifiée. La Libye dispose de partenariats historiques avec le groupe italien ; la LIA a été associée à certains actifs d'exploration avec ENI et BP. Mais l'actif industriel européen majeur du fonds souverain est surtout Oilinvest, propriétaire d'un réseau énergétique aval important en Europe.

Périmètre	Ordre de grandeur	Prudence
Libyan Investment Authority	Environ 70 Md\$	Estimation documentée, mais portefeuille complexe et largement gelé ou contraint.
Avoirs libyens extérieurs au sens large	Jusqu'à 200 Md\$ selon certaines sources	Périmètre hétérogène, contesté et non immédiatement mobilisable.
Oilinvest	Groupe énergétique européen contrôlé par la LIA	Actif industriel stratégique ; ne pas confondre avec ENI.
Partenariats ENI-Libye	Participations et contrats énergétiques	Relations opérationnelles multiples, sans équivalence avec un fonds commun de 200 Md\$.

Le débat ne doit donc pas porter seulement sur le dégel. Libérer des ressources considérables dans un système institutionnel fragmenté pourrait accélérer leur captation. La question est celle de la gouvernance conditionnelle de ces actifs et de leur utilisation comme dividende de la paix.

12

Le grand absent : le Maghreb

La crise libyenne présente une anomalie stratégique : ses effets les plus immédiats sont supportés par ses voisins maghrébins, mais son règlement est principalement conçu, financé ou garanti par des acteurs extérieurs à la région. La Tunisie accueille des rencontres et supporte les effets sécuritaires et économiques ; l'Algérie conduit des médiations ; le Maroc a accueilli Skhirat. Aucun ensemble maghrébin n'a cependant imposé une architecture commune.

Les responsabilités ne sont pas uniquement occidentales. Le Maghreb est absent parce qu'il demeure politiquement fragmenté. La fermeture de la frontière algéro-marocaine, la paralysie de l'Union du Maghreb arabe, les rivalités diplomatiques et l'absence d'outils financiers communs rendent impossible la présentation d'une offre régionale crédible.

Le Maghreb reste l'espace géographique où se déroule la crise, mais il n'est pas encore le sujet politique capable d'en organiser la sortie.

Pour la Tunisie, réduire la Libye à une menace frontalière serait une erreur majeure. Une stabilisation durable ouvrirait un marché de reconstruction, des débouchés pour les compétences, des complémentarités énergétiques, industrielles, logistiques, sanitaires et numériques. À l'inverse, une reconstruction entièrement captée par des groupes extérieurs marginaliserait durablement les économies voisines.

13

INTILAQ 2050 : un reset géopolitique des relations Nord-Sud

Le projet INTILAQ 2050 propose de déplacer le centre de gravité de la négociation. Depuis quinze ans, l’essentiel des discussions porte sur les postes, les calendriers et les garanties offertes aux forces existantes. Il faut y ajouter une perspective suffisamment puissante pour transformer les intérêts des acteurs : la reconstruction de la Libye comme projet fondateur d’un Grand Maghreb économique.

Ce reset ne signifie ni l’exclusion de l’Europe, ni le remplacement d’une dépendance occidentale par une fermeture régionale. Il vise à reconstruire la relation Nord-Sud autour de la coproduction, de l’investissement et de la création d’actifs communs.

- Passer d’une gestion internationale de la crise à une garantie internationale d’un projet libyen et maghrébin.
- Transformer une partie des avoirs extérieurs en capital patient pour la reconstruction, sous gouvernance auditée et conditionnelle.
- Réserver une part significative des contrats à des consortiums associant obligatoirement entreprises et compétences libyennes et maghrébines.
- Utiliser la reconstruction pour créer des chaînes de valeur régionales, et non une addition de marchés d’importation.
- Construire des infrastructures interconnectées : énergie, rail, ports, routes, data, santé, eau et formation.
- Faire de la paix non une exigence morale abstraite, mais la condition d’accès à un dividende économique vérifiable.

14

Un Fonds libyen pour la paix et la reconstruction

La proposition doit éviter deux écueils : conserver indéfiniment les avoirs gelés au bénéfice des institutions financières étrangères ; ou les remettre sans garanties à des autorités transitoires concurrentes. Une solution intermédiaire consisterait à créer un fonds de reconstruction à décaissement progressif.

Principe	Mécanisme proposé
Préservation	Maintien d'un noyau patrimonial intergénérationnel qui ne finance pas les dépenses courantes.
Conditionnalité	Tranches libérées après vérification d'étapes politiques, sécuritaires, judiciaires et administratives.
Gouvernance	Représentation libyenne pluraliste, expertise indépendante, partenaires maghrébins, africains et internationaux.
Transparence	Audit public, marchés ouverts, registre des bénéficiaires effectifs et traçabilité de chaque décaissement.
Effet de levier	Utilisation d'une partie du capital comme garantie pour attirer des financements supplémentaires.
Territorialisation	Portefeuilles équilibrés entre Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan sans institutionnaliser leur séparation.

Impact régional

Clauses de coproduction et de transfert de compétences pour créer des capacités maghrébines durables.

Le fonds ne devrait financer ni les salaires ordinaires, ni les appareils sécuritaires concurrents, ni des projets sans modèle d’exploitation. Il privilégierait les infrastructures nationales, les services essentiels et les investissements productifs capables de créer des recettes autres que pétrolières.

15

Créer les premiers géants économiques du Maghreb

La reconstruction libyenne sera, tôt ou tard, un marché considérable. La question est de savoir si elle servira uniquement à importer des entreprises turques, européennes, chinoises, américaines ou du Golfe, ou si elle permettra de faire émerger les premières entreprises maghrébines capables d’atteindre une taille continentale.

Les acteurs libyens apporteraient le marché, les actifs, les ressources et le capital. La Tunisie pourrait apporter des compétences d’ingénierie, de santé, de numérique, de formation et de services. L’Algérie disposerait de capacités énergétiques, industrielles et de construction. Le Maroc offrirait des savoir-faire financiers, logistiques, industriels et africains. La Mauritanie relierait davantage l’ensemble à l’Atlantique et au Sahel.

Secteur	Projet structurant possible	Capacité à créer
Énergie	Réseaux, gaz, solaire, stockage, raffinage et services pétroliers.	Un groupe énergétique maghrébin intégré.
Eau	Dessalement, transfert, réutilisation et agriculture sobre.	Un champion régional de l’eau et du climat.
Infrastructure	Routes, rail, ports, aéroports, logement et villes.	Des consortiums de construction capables d’exporter en Afrique.
Numérique	Fibre, cloud souverain, cybersécurité, identité et services publics.	Une infrastructure numérique commune et des groupes technologiques.
Santé	Hôpitaux, médicament, télémédecine et formation.	Un réseau de santé maghrébin de référence.
Finance	Banque de reconstruction, assurance et financement de projet.	Des institutions capables de financer la transformation régionale.

La Libye ne doit pas seulement être reconstruite par le Maghreb. Elle peut fournir au Maghreb l’occasion historique de se construire enfin comme puissance économique.

16

Quatre scénarios à l’horizon 2035

Scénario 01 — Réunification institutionnelle et élections crédibles

Les lois électorales sont acceptées, l’exécutif transitoire est limité, la Commission électorale est protégée et les principaux groupes armés acceptent des garanties de sortie. Le nouveau pouvoir engage une réforme de la rente et un programme de reconstruction. Ce scénario est le plus favorable, mais exige des perdants qu’ils puissent survivre politiquement et économiquement à leur défaite.

Scénario 02 — Grand compromis entre les élites

Dbeibah, les Haftar et leurs alliés conviennent d'un partage des institutions, des budgets et des responsabilités sécuritaires. Les élections sont organisées tardivement ou encadrées de manière à préserver l'équilibre. La violence diminue, mais la démocratisation reste limitée. Ce scénario est probablement le plus compatible avec les rapports de force actuels.

Scénario 03 — Partition administrée

Les deux systèmes de pouvoir persistent, tandis que la NOC, la Banque centrale et quelques autorités communes maintiennent l'unité minimale. Les recettes sont négociées périodiquement et les crises pétrolières deviennent le mécanisme normal de rééquilibrage. Le pays évite la guerre totale sans retrouver un véritable État.

Scénario 04 — Échec du compromis et nouvelle confrontation

La réforme électorale ou la composition de l'exécutif déclenche un refus armé. Les alliances étrangères se réactivent, les installations pétrolières sont ciblées et la Tripolitaine connaît de nouveaux affrontements. La Tunisie, l'Algérie et le Sahel subissent immédiatement les conséquences sécuritaires, migratoires et économiques.

CONCLUSION

Sortir de la transition permanente

La Libye ne manque ni de ressources, ni de médiateurs, ni de textes. Elle manque d'un compromis capable de survivre au premier désaccord sur les nominations, la sécurité ou les revenus. Kadhafi avait maintenu l'unité en empêchant l'État de devenir autonome. Ses successeurs ont tenté de capter les institutions sans pouvoir reconstruire un centre accepté. Les puissances étrangères ont cherché la stabilité tout en soutenant des partenaires concurrents.

L'accord de 2026 ne doit donc pas être jugé seulement sur son calendrier électoral. Sa crédibilité dépendra de cinq éléments : la publication du texte complet, la neutralité de l'exécutif transitoire, les règles de candidature, les garanties offertes aux perdants et le contrôle transparent de la rente.

Le précédent de Skhirat invite à la prudence. Une reconnaissance internationale rapide ne remplace pas une légitimité libyenne. Un partage des postes ne remplace pas un projet national. Et une élection ne produit pas automatiquement l'État lorsque les acteurs armés considèrent la défaite comme une menace existentielle.

La proposition d'un reset maghrébin ne prétend pas résoudre seule ces contradictions. Elle offre un changement de perspective : utiliser les ressources, les avoirs extérieurs et la reconstruction pour créer un intérêt commun supérieur à la fragmentation. Associer la paix à des infrastructures, des emplois, des entreprises communes et une nouvelle relation euro-maghrébine.

La question décisive n'est plus seulement : qui gouvernera la Libye ? Elle est : quel projet rendra enfin possible le fait de la gouverner ensemble ?

SOURCES PRINCIPALES ET POINTS À APPROFONDIR**Sources de travail**

- Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), Accord politique libyen de Skhirat, déclarations et feuille de route politique.
- Conseil de sécurité des Nations unies, résolution 2259 (2015) et régime de sanctions relatif aux avoirs libyens.
- Reuters, 30 août 2026, accord sur la feuille de route électorale dans un délai de vingt-quatre mois.
- Reuters, juillet 2026, médiation pakistanaise et projet de réunification libyenne.
- Reuters, août 2024, crise de légitimité des principales institutions libyennes.
- International Crisis Group, Frozen Billions: Reforming Sanctions on the Libyan Investment Authority, 2025.
- Libyan Investment Authority, informations institutionnelles sur le portefeuille et les mesures de gel.
- Oilinvest, données institutionnelles relatives aux actifs énergétiques européens.
- Union interparlementaire, élections de la Chambre des représentants de juin 2014.
- Chatham House, février 2026, analyse de l'assassinat de Saïf al-Islam Kadhafi.
- Associated Press, février 2026, confirmation de la mort de Saïf al-Islam et éléments connus de l'enquête.
- OpenDemocracy, mars 2013, développement et paradoxe des sociétés privées de sécurité en Libye.
- Washington Institute et analyses françaises, politique parallèle de Paris envers le Gouvernement d'entente nationale et Khalifa Haftar.
- Témoignages recueillis par l'auteur auprès de responsables libyens après la révolution : ordre local armé, attentat de 2013, marché de la sécurité et perception de Skhirat. À corroborer avant publication définitive.

Vérifications prioritaires avant publication

- Obtenir le texte intégral et les annexes de l'accord 4+4 signé le 30 août 2026.
- Retrouver les déclarations nominatives des députés libyens accusant des acteurs étrangers d'opérations de déstabilisation.
- Corroborer l'horaire du transport du personnel de l'ambassade de France le 23 avril 2013.
- Documenter par contrats ou entretiens professionnels les tarifs comparés de l'escorte privée en Irak et en Libye.
- Décomposer le chiffre de 200 milliards de dollars d'avoirs libyens et éviter tout double comptage.
- Préciser l'état de l'enquête sur l'assassinat de Saïf al-Islam et les réactions des réseaux kadhafistes.
- Chiffrer un portefeuille initial de projets de reconstruction susceptibles de créer des consortiums maghrébins.